

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Lancement du programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »



**ENGAGÉ POUR L'EAU**  
Partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie

**Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 6 septembre 2016** – Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie invite les acteurs municipaux, économiques et communautaires du territoire à adhérer à son programme « Engagé pour l'eau » en signant une entente de collaboration volontaire et en devenant un partenaire privilégié du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie.

Le plan directeur de l'eau regroupe neuf orientations et une trentaine d'objectifs pour répondre aux multiples enjeux en lien avec l'eau et les bassins versants du nord de la Gaspésie. Déjà, plusieurs acteurs mettent en œuvre des actions pour assurer la pérennité de l'eau, des lacs, des rivières et des milieux humides sur notre territoire ; il est important de promouvoir ces actions et de créer un engouement afin de mieux répondre à ces enjeux.

#### Les grandes orientations :

- Prévenir et diminuer l'érosion dans les cours d'eau ;
- Prévenir les accidents et les dommages en lien avec la dynamique des cours d'eau et les changements climatiques ;
- Assurer de l'eau potable de qualité pour tous et l'économiser ;
- Prévenir la contamination de la ressource EAU ;
- Conserver et mettre en valeur nos milieux humides, riverains et aquatiques et les espèces qui y vivent ;
- Mettre en valeur les activités fauniques et récréatives, améliorer les accès au territoire et vivre en harmonie avec nos lacs et nos cours d'eau.

Puisque la mise en œuvre du plan directeur de l'eau est un travail d'équipe, ce programme cible les municipalités et MRC, les communautés autochtones, les entreprises ou coopératives agricoles, forestières et récréotouristiques, les parcs nationaux, réserves fauniques, zecs et gestionnaires de rivières à saumon, les associations de chasseurs et de pêcheurs et les clubs de

véhicules hors route, les organismes à caractère environnemental et les organismes voués à la conservation, les cégeps, écoles et commissions scolaires, les associations de riverains, etc.

Nous invitons donc ces acteurs à se joindre à notre effort collectif pour préserver l'eau et ses écosystèmes en signant une entente de collaboration qui les engagent volontairement vers la réalisation d'actions concrètes en lien avec certains objectifs du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie. Ce faisant, ils devront transmettre au Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie un plan d'action identifiant les actions qu'ils entendent réaliser, puis un bilan annuel rendant compte de l'avancement de ces actions. L'entente de collaboration devra être adoptée par le conseil d'administration (ou par l'entité dirigeante dans le cas d'une entreprise) de chaque acteur signataire.

Le programme « Engagé pour l'eau » vise à reconnaître les efforts des partenaires pour préserver la ressource EAU avec des outils promotionnels mettant en valeur leurs engagements. De plus, le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie offre aux partenaires un accompagnement pour l'élaboration du plan d'action spécifique de chaque signataire et pour le suivi de sa mise en œuvre. Pour plus d'information ou pour recevoir une entente de collaboration, contactez-nous par téléphone au 418-797-2602 ou par courriel [direction@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:direction@conseileaunordgaspesie.ca). Vous pouvez aussi consulter notre [site web](#) et le [document synthèse](#) du plan directeur de l'eau pour de plus amples informations sur les orientations et objectifs inclus dans le programme « Engagé pour l'eau ».

Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone de gestion intégrée du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

## Pour information

### **Julie Madore**

Directrice, Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

418-797-2602

[direction@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:direction@conseileaunordgaspesie.ca)